

MAIRIE DE LEMBACH

COMMUNE ASSOCIEE DE MATTSTALL



Lembach

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 mars 2019 à 19h30
En Mairie de LEMBACH

Convocation remise et affichée le 12 MARS 2019

SOUS LA PRESIDENCE DE : Charles SCHLOSSER, Maire

PRESENTS : ALBECKER Mireille, DE POURTALES Jérôme, DESCHLER RIEHL Annie, FILSER Marie-Claude, GOEHRY Paul, KNAB Estelle, KNOBEL Alfred, KUGLER Anne Lise, MULLER Jacques, PATOU PERROT Marie-Christine, ROCHELLE Jean-Christophe, SEITZ Roger, SUSS Charles, TOUMAZET Régine TRAUTMANN Christian,

EXCUSES :

ABSENTS NON EXCUSES:

SECRETAIRE : PATOU PERROT Marie-Christine

PROCURATION : KAUFFER Rachel à DESCHLER Annie, LAEUFFER Frédérique à TRAUTMANN Christian

Avant de démarrer la séance, le maire propose d'ajouter les points suivants de l'ordre du jour :

- Création poste agent accueil contractuel à durée déterminée – ECOLE
- Création poste agent entretien contractuel à durée déterminée – CAMPING

Et de reporter le point suivant à une prochaine séance du Conseil Municipal :

- Forêt : chemin intercommunal Climbach-Lembach-Wingen : répartition dépenses-subvention

Le conseil municipal autorise le maire à modifier l'ordre du jour de la séance.

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Le Maire procède à l'appel nominal des membres ; en présence du quorum, la séance est ouverte. Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance, il est proposé de nommer **PATOU PERROT Marie-Christine**.

2) Approbation du compte rendu de la séance du 26 février 2019

Le compte rendu de la séance du 26 février 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3) Ecole travaux amélioration thermique : projets PRO/AVP et plan de financement

Le maire présente à l'assemblée le projet PRO (Etude du projet) du lot « Chaufferie ». Le montant des travaux de création d'une chaufferie à deux chaudières pellets en cascade est estimé à 124 000 € HT subventionnable à hauteur de 45% par la Région dans le cadre du programme Climaxion et par l'Etat dans le cadre de la DETR – DSIL.

Un électrofiltre permettant de réduire la quantité de poussières émises lors de la combustion du bois porterait le montant des travaux à 132 800 € HT subventionnable à 55% par la Région et par l'Etat dans le cadre de la DETR-DSIL.

Le maire présente à l'assemblée le projet AVP (Avant-Projet) du lot « VMC double flux dans la zone enseignement » estimé à 118 100 € HT subventionnable par l'Etat dans le cadre de la DETR – DSIL.

Les travaux prévoient d'une part la création d'une VMC double flux pour un montant de 103 550€ HT et d'autre part la pose de faux-plafonds acoustiques dans les couloirs pour un montant de 14 550€ HT

Le dernier lot « Menuiseries extérieures » concerne le remplacement des portes extérieures pour un montant estimé à 30 000 € HT subventionnable par l'Etat dans le cadre de la DETR – DSIL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de

- Valider le projet PRO « chaufferie bois » en intégrant l'installation d'un électrofiltre portant ainsi le montant des travaux à 132 800 € HT
- Valider le projet AVP « VMC double flux » en incluant la pose du faux-plafond dans le couloir portant ainsi le montant des travaux à 118 100 € HT
- Valider le plan de financement comme suit :

DEPENSES en € HT		RECETTES en € HT		
LOT n°01 : Chaufferie BIOMASSE	137 950,00 €	LOT n°01 : Chaufferie BIOMASSE	100%	137 950,00 €
Maîtrise d'œuvre	3 650,00 €	REGION : Climaxion	55%	75 872,50 €
Travaux	132 800,00 €	ETAT : DETR-DSIL	25%	34 487,50 €
Diagnostic amiante	1 500,00 €	Commune	20%	27 590,00 €

LOT N°02 : Ventilation VMC zone enseignement	122 950,00 €	LOT N°02 : Ventilation VMC zone enseignement	100%	122 950,00 €
Maîtrise d'œuvre	3 350,00 €	ETAT : DETR-DSIL	50%	61 475,00 €
Travaux ventilation	103 550,00 €	Commune	50%	61 475,00 €
Travaux faux plafond couloir	14 550,00 €			
Diagnostic amiante	1 500,00 €			

LOT N°03 : Menuiseries extérieures zone enseignement	30 000,00 €	LOT N°03 : Menuiseries extérieures zone enseignement	100%	30 000,00 €
Travaux	30 000,00 €	ETAT : DETR-DSIL	50%	15 000,00 €
		Commune	50%	15 000,00 €

RECAPITULATIF DEPENSES		RECAPITULATIF RECETTES		
LOT n°01 : Chaufferie BIOMASSE	137 950,00 €	REGION : Climaxion	26,08%	75 872,50 €
LOT N°02 : Ventilation VMC zone enseignement	122 950,00 €	ETAT : DETR-DSIL	38,14%	110 962,50 €
LOT N°03 : Menuiseries extérieures zone enseignement	30 000,00 €	Commune	35,77%	104 065,00 €

TOTAL DEPENSES	290 900,00 €	TOTAL RECETTES	290 900,00 €
-----------------------	---------------------	-----------------------	---------------------

- Autoriser le maire à lancer la consultation d'entreprises
- Charger le maire à inscrire les crédits au budget primitif 2019 de la commune
- Charger le maire à effectuer le diagnostic amiante de la chaufferie et de la zone enseignement du bâtiment
- Autoriser le maire à solliciter les subventions et contributions auprès des services de l'Etat au titre de la DETR – DSIL
- Autoriser le maire à solliciter les subventions auprès de la Région au titre du dispositif « Soutien au Bois énergie »
- Autoriser le maire à procéder à toutes les démarches découlant de cette décision, à signer tout document concordant à l'exécution de la présente délibération

4) CAMPING : mise aux normes électriques

VU le rapport annuel SOCOTEC du 04 octobre 2018 suite à la vérification des installations électriques du camping,

Considérant que les travaux de mise aux normes des installations électriques d'avèrent nécessaires et notamment la mise à la terre de prises et luminaires, la mise en place d'un éclairage de sécurité d'évacuation et la mise en place de protections

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le devis CG ELECTROTECH d'un montant de 4 112.94 € HT

5) Mairie MATTSTALL : travaux sur cheminées

Le maire informe l'assemblée que pour une raison de sécurité et risque de chute, le remplacement d'un couronnement de cheminée et son habillage en tôle laqué ainsi que la démolition d'une souche de cheminée sont nécessaires sur le bâtiment communal de Mattstall,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le devis MABALOC pour un montant de 1 330.00 € HT

6) Forêt : SNUPFEN et Amicale des Maires du Pays de la Forêt et de la vigne : motions soutien

Le maire informe l'assemblée que dans le cadre du Grand Débat National, l'Amicale des Maires du Pays de la Forêt et de la Vigne a fait part de ses doléances aux communes adhérentes.

Le SNUPFEN, syndicat National Unifié des Personnels de Forêt et de l'Espace Naturel, a également sollicité le soutien des communes forestières face aux modalités d'exploitation de la forêt.

7) Création poste agent accueil ECOLE

VU la loi 2008-790 du 2 aout 2008 instaurant un service d'accueil des élèves par la commune lorsque les enseignants déclarés gréviste représentent 25% ou plus du corps enseignant de l'école

Considérant le mouvement de grève en date du 19 mars 2019 de deux enseignants représentant ainsi un tiers de l'effectif

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'un agent d'accueil en qualité de contractuel reprenant les indices en vigueur.

La durée de service est fixée à 6 heures pour la journée du 19 mars 2019

8) Création poste agent entretien CAMPING

Considérant l'accroissement d'activité saisonnière au camping du Fleckenstein durant le week-end de Pâques 2019,

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité, la création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet en qualité de contractuel.

La durée hebdomadaire de service est fixée à 20 heures soit 4 heures/jour pour la période du vendredi 19 avril au lundi 22 avril 2019

9) Divers

Le maire informe

- Fermeture du PROXI : discussion en cours avec CARREFOUR quant à l'avenir du commerce de proximité
- Dispositif de traitements des eaux à Schönau : travaux d'aménagement en cours

Aucun autre point divers n'étant mis à l'ordre du jour, la séance est close à 20h30

Prochaine séance du Conseil municipal prévue le 9 AVRIL 2019 à 18h00

La secrétaire,
Marie Christien PATOU PERROT



Le Maire,
Charles SCHLOSSER

